

Nombre de membres élus au Bureau : 55	Membres en fonction : 55	Membres présents : 33	Absent(s) excusé(s) : 17	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 5
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 10 juin 2025

Vote(s) pour : 38
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 16 juin 2025,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Nicolas KARMANN.

Point n°2025-06-16-BD-60 :

Projet de ligne Mettis C - Acquisition d'un terrain auprès de la copropriété sise 19-21 rue de la Croix Saint-Joseph à Marly par l'Eurométropole de Metz.

Rapporteur : Monsieur Pierre FACHOT

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités,
VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,
VU le Code Civil,
VU le Code de l'Expropriation pour Cause d'Utilité Publique,
VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 28 septembre 2021 approuvant les objectifs poursuivis par le projet de la ligne METTIS C ainsi que le lancement de la concertation préalable correspondante,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 27 juin 2022 relative au bilan de concertation préalable au projet de ligne METTIS C,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 3 juillet 2023 relative à l'engagement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour le projet de la ligne METTIS C,
VU l'arrêté préfectoral en date du 26 avril 2024 déclarant d'utilité publique le projet de création de ligne METTIS C,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 4 novembre 2024 relative à l'engagement d'une demande d'enquête parcellaire pour le projet de la ligne METTIS C,
VU l'évaluation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat en date du 17 octobre 2024,
VU le projet modificatif de l'esquisse d'étages modificative, réalisé en date du 12 mars 2025 par les géomètres-experts Pascal MELEY et Joël STROZYNA, portant modification de l'assise foncière de la copropriété sise 19-21 rue de la Croix Saint-Joseph à Marly, portant modification de l'assise foncière de la copropriété avec l'extraction d'une emprise foncière de 58ca,
VU l'accord formulé par les copropriétaires lors de l'Assemblée Générale du 18 mars 2025,
CONSIDERANT le projet de création d'une 3^{ème} ligne de Bus à Haut Niveau de Service METTIS C visant à assurer un meilleur maillage des zones sud du territoire non desservies par les deux actuelles de BHNS METTIS, et qui reliera le centre de Metz au centre de Marly, en passant par Montigny-lès-Metz,
CONSIDERANT les travaux d'aménagement à intervenir pour le projet précité, menés par Metz Métropole, nécessitant l'acquisition d'une emprise foncière non bâtie à extraire de la

copropriété sise sur la parcelle cadastrée section 46 n° 1258 à Marly, d'une contenance avant arpentage d'environ 58ca, auprès de la copropriété de l'espace « MARLY VIE » représentée par un Syndic bénévole,

DECIDE de donner son accord pour l'acquisition auprès de la copropriété de l'espace « MARLY VIE », représentée par un Syndic bénévole, d'une emprise foncière à extraire de la parcelle cadastrée section 46 n° 1258 à Marly, représentant une superficie totale, avant arpentage, d'environ 58ca, au prix de 7 560 €/place de parking impactée soit environ 45 360 € HT, auquel s'ajoute une indemnité de remploi de 5 536 € HT, soit un montant total de 50 896 € HT environ,

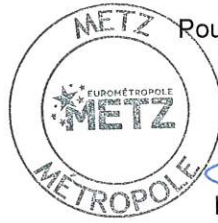
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que tout document s'y rapportant, et de prendre en charge l'ensemble des frais relatifs (frais d'honoraires et de publication, frais relatifs à l'esquisse d'étages modificative, etc.).

Metz, le 17 juin 2025

Le Secrétaire de séance



Nicolas KARMANN
Directeur Général Adjoint



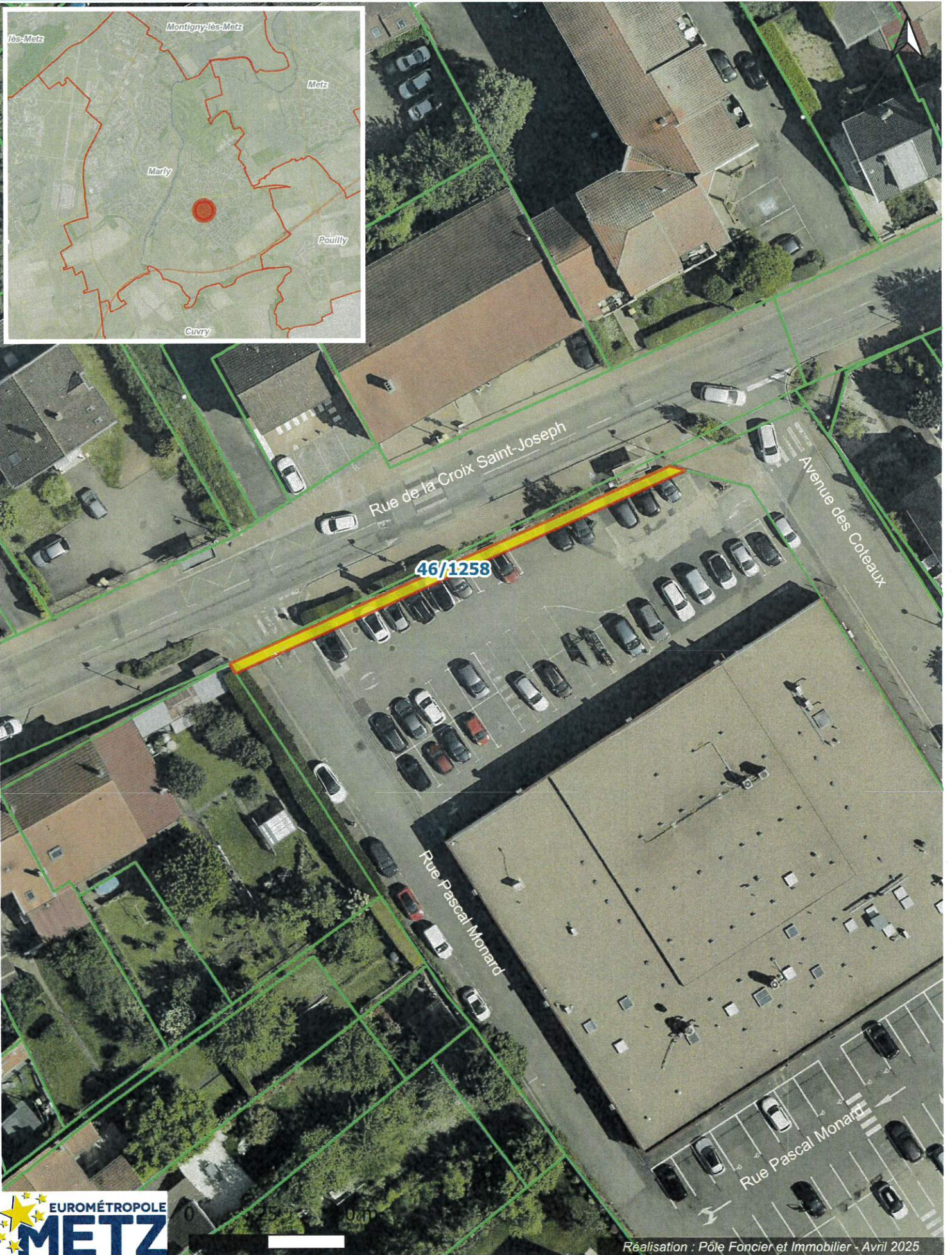
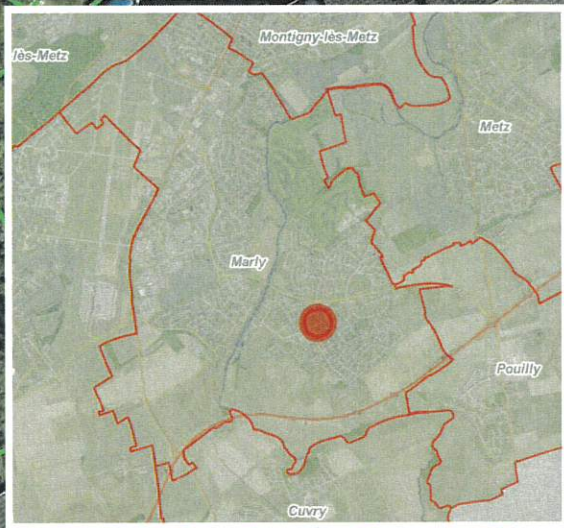
Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

PROJET DE LIGNE METTIS C

Terrain à acquérir sis 19-21 rue de la Croix Saint-Joseph - MARLY



Résumé de l'acte

057-200039865-20250616-2025-06-BD60-DE

Numéro de l'acte : 2025-06-BD60
Date de décision : lundi 16 juin 2025
Nature de l'acte : DE
Objet : Projet de ligne Mettis C - Acquisition d'un terrain auprès de la copropriété sise 19-21 rue de la Croix Saint-Joseph à Marly par l'Eurométropole de Metz.
Classification : 3.1 - Acquisitions
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 18/06/2025
Numéro AR : 057-200039865-20250616-2025-06-BD60-DE
Document principal : 99_DE-60.pdf

Historique :

17/06/25 17:46	En cours de création	
17/06/25 17:47	En préparation	Catherine DELLES
18/06/25 14:15	Reçu	Catherine DELLES
18/06/25 14:15	En cours de transmission	
18/06/25 14:16	Transmis en Préfecture	
18/06/25 14:21	Accusé de réception reçu	